

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 24 décembre 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14, 15, 16 et 17 décembre 2021

2021 DPE 57 Projet de démonstrateur de dépollution locale des eaux pluviales « LIFE ADSORB » dans le Bois de Boulogne (16e) - Avenant n°1 à la convention de partenariat du projet LIFE17 ENV/FR/000398 LIFE-ADSORB.

Mme Colombe BROSEL, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le règlement (UE) n°1293/2013 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2013 relatif à l'établissement d'un programme pour l'environnement et l'action pour le climat (LIFE) ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2224-5 ;

Vu la délibération 2018 DPE 33, en date du 11 juin 2018, par lequel le Conseil de Paris a autorisé Madame la Maire de Paris à signer une convention Ville de Paris - UE pour percevoir un financement européen "LIFE" en vue de la mise en œuvre d'un prototype de dépollution locale des eaux collectées par le déversoir d'orage Bugeaud lors des pluies dans un filtre planté de roseaux ;

Vu la convention de financement LIFE17 ENV/FR/000398 signée le 18 juin 2018 par la Maire de Paris avec l'Union européenne ;

Vu la délibération 2018 DPE 55 autorisant Madame la Maire de Paris à signer une convention de partenariat avec l'École nationale des Ponts et Chaussées (ENPC), l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), Agro-Paris-Tech Institut des Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement, le Centre d'étude et d'expertise sur les risques, l'environnement et la mobilité et l'Aménagement (CEREMA) et l'Université Paris-Est Créteil et la société ECOBIRD, partenaires pour le projet européen « LIFE-ADSORB » démonstrateur de dépollution locale des eaux pluviales de voirie dans le Bois de Boulogne ;

Vu la délibération 2021 DPE 49, en date du 21 octobre 2021 par lequel le Conseil de Paris a autorisé Madame la Maire de Paris à signer l'avenant à la convention avec l'Union européenne pour le financement du projet de démonstrateur de dépollution locale des eaux pluviales «LIFE ADSORB» dans le bois de Boulogne ;

Vu le projet en délibération en date du 30 novembre 2021 par lequel Madame la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer l'avenant à la convention de partenariat du projet de démonstrateur de dépollution locale des eaux pluviales «LIFE ADSORB» dans le bois de Boulogne (projet LIFE17 ENV/FR/000398 LIFE-ADSORB) ;

Vu l'avis du Conseil du 16e arrondissement en date du 29 novembre 2021 ;

Sur le rapport présenté par Madame Colombe BROSSEL au nom de la 8ème commission,

Délibère

Madame la Maire est autorisée à signer l'avenant n°1 à la convention de partenariat du projet de démonstrateur de dépollution locale des eaux pluviales «LIFE ADSORB» dans le bois de Boulogne (projet LIFE17 ENV/FR/000398 LIFE-ADSORB).

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO